L'ABEILLE
DE LA
Nouvelle-Orléans

TROIS EDITIONS DISTINCTES:

EDITION QUOTIDIENNE,

EDITION HEBDOMADAIRE,

EDITION DU DIMANCHE.

ABONNEMENTS PAYABLES D'AVANCE.

EDITION QUOTIDIENNE.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$12 - - - Un An | $6 - - - 6 Mois | $3 - - - 3 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER, PORT COMPRIS:

$15.15 - - Un An | $7.55 - - 6 Mois | $3.75 - - 3 Mois

EDITION HEBDOMADAIRE,

PARAISSANT LE SAMEDI MATIN.

POUR LES ETATS-UNIS, PORT COMPRIS:

$3.00 - - Un An | $1.50 - - 6 Mois | $1.00 - - 4 Mois

POUR LE MEXIQUE, LE CANADA ET L'ETRANGER:

$4.05 - - Un An | $2.05 - - 6 Mois | $1.25 - - 4 Mois

Les Abonnements Partent du 1er et du 15 de Chaque Mois.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Cette édition étant comprise dans notre édition quotidienne, nos Abonnés y ont donc droit. Les personnes qui veulent s'y abonner doivent s'adresser aux marchands.

NOS AGENTS PEUVENT FAIRE LEURS REMISES PAR Mandats-Postaux ou par Traites sur Express

ANNONCES JUDICIAIRES

VENTES PAR LE SHERIF.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 2849 rue Iberville

Entre les rues Broad et Dorgenois.

Suburban Building and Loan Association vs George T. Rehage.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans. No 99,697—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le premier district de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui en dépendent ou y appartiennent de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Iberville, Broad, Dorgenois et Bienville, désigné comme lot vingt-deux A sur un croquis d'arpentage dressé par Edgar Pillé, voyer, daté du 2 novembre 1909, annexé à un acte d'achat par le demandeur en ceci, du dit Geo. T. Rehage, suivant lequel arpentage le dit lot commence cent dix huit pieds dix pouces et quatre lignes de la rue Broad et mesure vingt huit pieds neuf pouces de face à la rue Iberville, la même largeur à l'arrière, sur cent quarante pieds en profondeur entre lignes parallèles et est formé de la plus grande partie du lot original No 22.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Zengel, Thomas, Suthon & Loomis, avocats, pour la demanderesse.

4 av—4 5 12 19 26—mai 2 8 9

ANNONCE JUDICIAIRE

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant le No municipal 719 rue Delachaise,

Entre les rues Annonciation et Chippewa.

Jules Videau vs Joseph Frank Herman.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans — No 99,964 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui y appartiennent ou en dépendent ou y appartiendront, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 102, borné par l'avenue Louisiana les rues Annonciation, Chippewa et Delachaise, désigné comme lot No vingt-six sur un plan déposé en l'étude de J. H. Beard, ancien notaire en cette ville, sous le No 13, et mesure trente pieds six pouces de face à la rue Delachaise sur cent vingt-huit pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication, devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans

Joseph Lautenschlaeger, avocat pour le demandeur.

4 avril—4 5 12 19 26—mai 2 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Haute Valeur Améliorée du Sixième District.

Formant l'encoignure des rues Marengo et Liberté,

Portant le No municipal 2300 rue Marengo,

[Dans l'ilet: rues Howard et Milan.]

Henry Kenner vs Henry Baumann.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 99,767—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré borné par les rues Howard [autrefois St George], Liberté [autrefois Green et anciennement St André], Marengo et Milan, ledit carré étant connu par le No 561, autrefois carré 100, Est Boaligny; ledit lot est désigné par le numéro un, et forme le coin des rues Marengo et Liberté, et mesure trente pieds de face à la rue Marengo sur une profondeur entre lignes égales et parallèles de cent vingt pieds.

Saisi dans l'affaire ci-dessus

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

A. J. Cahill, avocat pour le demandeur.

12 av—12 13 19 26—mai 2 9 15 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Premier District.

Portant le No Municipal 1129 rue Annonciation, entre Galennie et Calliope.

James Brown vs Mme Mary O'Brien, épouse de Thomas V. McArdle.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans.—No 100,140—En vertu d'un writ de fieri facias qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 16 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain, avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Premier District de cette ville, dans le carré borné par les rues Annonciation, Calliope, Constance et Galennie, lequel dit lot est désigné par le No 17 et mesure vingt deux pieds, trois pouces de face à la rue Annonciation sur cent dix pieds en profondeur entre lignes parallèles. Le dit lot étant contigu au lot qui forme le coin des rues Galennie et Annonciation.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel Hart & Davey, avocat pour le demandeur.

13 avril—13 19 26—mai 3 10 16

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur Améliorée du Deuxième District.

Portant le No Municipal No 2306 rue St Philippe, entre les rues Miro et Tonti.

George G. Delvaille vs Josephine Monde.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,041—En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cet e ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes, et dépendances qui y appartiennent ou en dépendant de quelque façon, situé dans le Deuxième District de cet e ville, désigné par le No municipal 2306 rue St-Philippe, dans le carré borné par les rues St-Philippe, Dumaine, Miro et Tonti, désigné par le No Quatorze sur un plan par H. L. Pillé, arpenteur, daté du 13 juin 1859 et déposé en l'étude de A. Hero, suivant lequel plan ledit lot mesure trente pieds de face à la rue St Philippe, sur une profondeur de cent pieds, entre lignes parallèles.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur au moment de l'adjudication devra faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Emile Pomès, avocat pour le demandeur.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Sixième District.

Portant les Nos Municipaux 2709-2715 Place Belmont,

(Dans l'ilet des rues Magnolia et Toledano et l'avenue Claiborne.)

Joseph L. Weiss versus Pelican Realty Co. et als.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans. — No 100,273 —En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, JEUDI, le 6 juin 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terre, ainsi que les améliorations qui s'y trouvent et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le Sixième District de cette ville, désigné par la lettre E dans l'ilet E, borné par les rues Magnolia et Toledano, la Place Belmont et l'avenue Claiborne, sur un devis et certificat d'arpentage, daté du 22 mars 1910, dressé par D. E. Seghers et fils, voyers annexé à un acte passé pardevant Félix J. Dreyfous, notaire, le 24 mars 1910, d'après lequel devis ledit lot commence à une distance de cinquante-huit pieds de la rue Magnolia et mesurant soixante pieds de face à la place Belmont, la même largeur dans le fond sur une profondeur, entre lignes parallèles de soixante pieds, étant composé de la plus petite portion du lot trente et un, le tout du lot original No trente et la plus grande portion du lot original No vingt neuf sur un devis et certificat d'arpentage dressé par L. Daney, voyer, le 6 mars 1909, une copie lithographiée est annexée à un acte passé devant Félix J. Dreyfous, notaire, le 24 mars 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur au moment de l'adjudication fera un dépôt de 10 pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Félix J. Dreyfous et A. D. Danziger avocats pour le demandeur

3 mai—3 10 17 24 31—juin 6

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de valeur améliorée du Troisième District.

Portant le No Municipal 1231 rue Port,

Entre les rues Marais et Urquhart (dans le carré rue St-Ferdinand.)

Mme Mary F. Adams Hall vs Mme Wm. Schulingkamp, épouse d'Emile Hirschberg.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans, No 99,130—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, le 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir:

Un certain lot de terrain ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits voies, privilèges et servitudes qui en dépendent, ou y appartiennent, de quelque façon situé dans le carré 486, borné par les rues Port, St Ferdinand, Urquhart et Marais, autrefois Morales, ladite propriété étant entièrement décrite et désignée par la lettre "C" sur un plan dressé par Kirkland et Théard, ingénieurs civils et voyers, daté du 12 avril 1901 et annexé à un inventaire pris dans la succession de Mme Mary T. Muir, No 64 642 de la Cour Civile de District par Charles T. Soniat, notaire, le 12 avril 1901, une copie duquel est annexe pour référence à un acte devant P. M. Milner, notaire, le 11 juin 1901, ledit lot ayant suivant le dit plan les mesures suivantes, à savoir: commençant à un point à cent pieds (100) du coin des rues Port et Urquhart le dit lot mesure vingt huit pieds (28) quatre pouces de face à la rue Port, sur une profondeur de cent trente et un pieds, sept pouces sur la ligne la plus proche de la rue Marais, divisant ledit lot C du lot B, comme il est démontré sur le dit plan et le dit lot a les mesures suivantes sur le côté le plus près de la rue Urquhart, à savoir: 1mst. Une profondeur de vingt neuf pieds deux pouces sur une ligne commençant à la rue Port, courant parallèlement avec la rue Urquhart, de là quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue Port et dans la direction de la rue Urquhart, d'où une autre profondeur de soixante huit pieds deux pouces sur une ligne parallèle à la rue Urquhart d'où quinze pieds neuf pouces sur une ligne parallèle avec la rue St-Ferdinand, dans la direction de la rue Morales ou Marais, de là une autre profondeur de trente-quatre pieds trois pouces sur une ligne parallèle avec la rue Urquhart, et ledit lot mesure vingt-huit pieds quatre pouces sur la ligne du fond.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur devant au moment de l'adjudication, faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif civil de la paroisse d'Orléans.

Hall, Monroe, Leman & Leverich, avocats pour la demanderesse.

6 avril—6 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de propriété de valeur améliorée du Septième District.

Portant le No Municipal No 8533 rue Jeannette, (dans le carré, borné par les rues Birch, Léonidas et Joliet).

Jules P. Foulon versus Severan Baptiste.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans. — No 99,387 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 9 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terrain, ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Septième District de la Nouvelle-Orléans, dans le carré borné par les rues Jeannette, Birch, Léonidas et Joliet, désigné comme lot No 9 du carré 198, et mesure trente pieds de face à la rue Jeannette sur une profondeur de cent vingt pieds entre lignes égales et parallèles.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Termes et conditions—Au comptant, pour payer la réclamation du demandeur, actuellement dûe, soit deux billets à ordre de $125 chacun, datés du 12 mars 1910, payables respectivement un et deux ans après dates, avec 8 0/0 par an du 12 mars 1910 jusqu'au paiement, et 10 0/0 sur le montant comme susdit comme honoraires d'avocats. Le coût et les frais de procès et vente, et les taxes, s'il y en a, dus sur ladite propriété.

2.—L'acquéreur devra assumer jusqu'au montant de son enchère le paiement de deux billets à ordre de $125 chaque, datés du 12 mars 1910, payables respectivement trois et quatre ans après date et portant intérêt au taux de 8 0/0 par an depuis la date jusqu'au paiement (les intérêts depuis la date de la vente devant être assumés par l'acquéreur et garantis par hypothèque sur ladite propriété, suivant acte de E. Vidrine, notaire, le 12 mars 1910.)

3.—Et le solde du prix de l'adjudication s'il y en a comptant.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Ernest Vidrine, avocat pour le demandeur.

6 av—6 12 19 26—mai 3 9

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Comptoir de Buvette et Installations, Table de Pool, Vins, Bières, Etc.

Zodiac Corporation, Limited, vs J. H. Ferman, Jr.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans — No 98,802 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée je procéderai à vendre à l'enchère publique, sur les lieux ci après désignés, LUNDI, le 13 mai 1912 à 10:30 heures A.M., la propriété ci-après décrite à savoir

En mon entrepôt rue Ste-Anne, entre les rues Royale et Chartres.

Un Comptoir de Buvette, une Table de Pool et accessoires, un lot de Verrerie, etc., un lot de Vins et Bière, etc., d'après l'inventaire.

Saisi dans l'affaire ci dessus.

Conditions—Comptant sur les lieux.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la paroisse d'Orléans.

Foster, Milling, Brian & Saal, avocats pour la demanderesse.

2 mai—2 8 15

ANNONCES JUDICIAIRES.

VENTES PAR LE SHERIF

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriétés de Valeur dans le Sixième District.

Sur la rue Joseph, entre les rues Hurst et Garfield, carré Arabella.

1° Lot vacant, 40'x120'.
2° Lot vacant, 60'x120'.
3° Lot, 40'x120' avec les bâtisses et améliorations, etc.

Portant le No municipal 1448 rue Joseph.

James Brown vs Mlle Carrie S. Freret.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 100,067—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je vendrai à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, la propriétés ci-après décrite, à savoir:

Premier: Une certaine pièce ou parcelle de terrain ainsi que toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et servitudes et avantages qui en dépendent ou y appartiennent, situé dans le Sixième District de cette ville, dans le carré No 58 borné par les rues Joseph, Garfield (autrefois Jennet), Arabella et Hurst, la dite pièce ou parcelle de terrain commence à une distance de cent trente pieds du coin des rues Garfield et Joseph s'étendant vers la rue Hurst, mesurant (40) quarante pieds de face à la dite rue Joseph sur cent vingt pieds (120') en profondeur entre lignes parallèles.

Second—Une certaine parcelle de terrain avec tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances y appartenant ou de quelque façon en dépendant, située dans le Sixième District de la ville de la Nlle Orléans, dans le carré No 58, borné par les rues Joseph, Garfield, (autrefois Jennet), Arabella et Hurst, laquelle parcelle de terre se trouve à une distance de quatre vingt-dix (90) pieds de l'encoignure des rues Joseph et Hurst et mesure soixante pieds de face sur la rue Joseph sur cent vingt pieds de profondeur entre lignes parallèles; ladite parcelle de terrain est composée de tout le lot No quatre et dix pieds de face sur cent vingt pieds de profondeur pris dans le lot No 5 sur un plan particulier, annexé à un acte d'hypothèque exécuté devant Charles G Andry, notaire en cette ville le 9 janvier 1890.

Trois—Une certaine pièce ou portion de terre ainsi que les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou en dépendent de quelque façon, situé dans le Sixième District de cette ville dans le carré No 58, borné par les rues Joseph, Garfield [autrefois Jennet], Arabella et Hurst, et commence à une distance de quatre vingt dix pieds du coin de la rue Garfield [autrefois Jennet] et s'étendant vers la rue Hurst, mesure quarante pieds [40] de face à ladite rue Joseph sur cent vingt pieds [120'] de profondeur entre lignes parallèles; les bâtisses et améliorations sur ladite parcelle de terre comprennent le cottage portant le No municipal 1448 rue Joseph.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant; l'acquéreur, au moment de l'adjudication devant faire un dépôt de dix pour cent du prix d'achat.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Dinkelspiel, Hart & Davey, avoc te pour le demandeur.

20 av—20 21 26—mai 3 10 17 23

ANNONCE JUDICIAIRE.

Vente de Propriété de Valeur améliorée du Deuxième District.

Portant le No municipal 1035 West Bayou St-John Road.

German American Homested vs Henry Rhninger.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 100,129 — En vertu d'un writ de saisie et vente qui m'a été adressé par l'Honorable Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, dans l'affaire ci-dessus intitulée, je procéderai à la vente à l'enchère publique, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Union et Gravier, dans le Premier District de cette ville, le JEUDI, 23 mai 1912, à midi, la propriété ci-après décrite, à savoir—

Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et toutes les dépendances qui y appartiennent, situé dans le Deuxième District de cette ville, sur le Bayou St-Jean dans le carré No 488 et mesure soixante-treize pieds huit pouces de face à la route du Bayou St-Jean West, soixante-quatorze pieds dix pouces et cinq lignes de largeur en arrière, sur une profondeur de cent quatre-vingt-quinze pieds dix pouces quatre lignes sur la ligne de côté la divisant de la propriété appartenant autrefois à Auguste Grégoire et cent quatre-vingt-onze pieds dix pouces sur la ligne de côté opposé la divisant de la propriété de la succession de John B. Lemaire. Le tout suivant croquis et certificat d'arpentage dressés par Edgar Pillié, voyer, datés du 31 août 1907, une copie desquels est annexée à un acte passé pardevant Jules F. Meunier, notaire, le 27 décembre 1910.

Saisi dans l'affaire ci-dessus.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant faire un dépôt de 10 0/0 du montant de la vente au moment de l'adjudication.

LOUIS KNOP,
Shérif Civil de la Paroisse d'Orléans.

Roger Menpier & Hyman Mithoff, avocats pour la demanderesse.

19 avril—19 26—mai 3 10 17 22